

Note n° 52 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 24 décembre 2018

Actions du groupe des neuf

Les 9 organisations de retraité-e-s, réunies le mercredi 19 décembre 2018, ont constaté que les mesures du gouvernement ne répondent pas aux exigences des retraité-e-s, le compte n'y est pas :

- **La baisse du pouvoir d'achat reste**, après les gels de pensions depuis 2014, voici celui de 2018 et la faible revalorisation des pensions de 0,3 % pour une inflation de l'ordre de 1,7 % en 2019 et 2020 : plus d'un mois de pension perdu en trois ans !
- **La baisse des pensions continue** pour beaucoup, notamment les couples dont chaque membre reçoit une pension nette de 1 500 €. Elle fait perdre près d'un quart de mois chaque année. Cette mesure ne mène rien de plus aux plus démunis qui étaient déjà exonérés de l'augmentation de la CSG.
- **Les cadeaux aux plus riches continuent**, le coût des mesures Macron pour tenter de calmer la colère sera payé par la dette, donc toute la population, et par la diminution des cotisations sociales, la fragilisation de la Sécurité sociale. Le coût des « mesures Macron » pour les plus riches, en 2019, c'est déjà 40 milliards pour le CICE, 4 milliards pour l'ISF, 1,5 milliard pour la flat tax !

Les retraité-e-s, mobilisé-e-s le 18 décembre, ne s'y retrouvent pas non plus, ils ont hué les noms de Macron, Philippe et autre Darmanin. Sous les fenêtres du ministre du budget à Bercy, ils ont déposé des cadeaux au pied du sapin sec et rabougri des pauvres :

« CSG + 25 % », « gel des pensions », « APL -5 € », « Augmentation de l'énergie » et au pied du beau sapin des riches « suppression de l'ISF », « flat tax », « exit tax ».



A noter que le gouvernement ment, lorsqu'il se dit à l'écoute et à la recherche d'interlocuteurs. Gérald Darmanin, ministre des Comptes Publics, a prévenu le matin même qu'il ne recevrait pas une délégation des organisations de retraité-e-s !

Le 18 n'était pas une journée nationale de mobilisation, mais de nombreux départements se sont emparés de cette date : 500 à Nantes, 600 à Caen, 400 à Nice, 200 à La Rochelle et 80 à Rochefort, 250 à Montauban...



Les neuf ont décidé deux actions principales :

Début 2019, pour un autre partage des richesses : dépôt de « cadeaux » aux pieds des sapins des municipalités « Reprenez vos cadeaux ! Rendez-nous notre pouvoir d'achat ». Dans les départements, il s'agit de reproduire l'action médiatique réalisée à Bercy le 18 décembre, à l'époque de la revente des mauvais cadeaux de Noël. Chaque retraité-e, par tract diffusé avant, sera invité à venir rendre au pied du sapin municipal le cadeau de Macron « CSG + 25 % », « gel des pensions », « APL -5 € », « Augmentation de l'énergie »... et à exiger qu'il nous rende notre pouvoir d'achat en récupérant les cadeaux aux plus riches (suppression de l'ISF, flat tax, exit tax...). Les équipes militantes adresseront un communiqué à la presse locale quelques jours avant la date retenue pour l'opération « retour à l'envoyeur ». Une affiche nationale reprendra une photo du 18 avec les deux arbres de Noël, celui des riches et celui des pauvres.

Mobilisation nationale jeudi 31 janvier 2019, au moment du prélèvement à la source qui fera apparaître une baisse apparente de la pension : manifestations ou rassemblements dans un maximum de villes afin de multiplier le nombre de manifestantes et de manifestants. Pour étendre la mobilisation, chaque département informera à l'avance les six organisations qui ont appelé de leur côté au 18 octobre, dont l'Association Nationale des retraités Agricoles de France (ANRAF).

Les neuf appellent à une « guérilla » en janvier :

Envoyer des mails ou lettres au Président, aux député-e-s, aux journaux y compris les « gratuits ». Un tract local incitera chaque retraité-e à faire part de sa difficulté de vivre, de sa baisse de pension.

Occuper la rue, assurer une présence régulière des retraité-e-s, comme le font déjà plusieurs villes chaque même jour de la semaine à un même endroit, en discutant avec les passants, en distribuant un tract sur un thème différent à chaque fois.

Permettre l'expression directe, inviter les retraité-e-s dans une salle municipale, lieu neutre, pour inciter à des rencontres, des échanges, une construction collective, une réflexion à des solutions sur le mieux vivre dans la société : pouvoir d'achat, transports gratuits, commerces et services publics de proximité, etc. Macron dit vouloir « consulter » les citoyens; nous allons le faire de notre côté, sur nos thèmes.

Prochaine réunion des neuf, le 11 janvier 2019

Manifestation des retraité-e-s, en Espagne aussi

Des manifestations dans une centaine de villes d'Espagne ont réclamé une revalorisation des pensions et une « pension digne » d'au moins 1 080 euros par mois. Elles ont parfois occupé la rue sur le modèle des gilets jaunes en France. La Coordination étatique pour la défense du système public de pensions de retraite (COESPE) et d'autres collectifs avaient appelé les neuf millions de retraités espagnols à manifester et signalé leur poids électoral dans les prochaines législatives de 2019, au gouvernement du socialiste Pedro Sanchez, au pouvoir depuis juin, mais en minorité au parlement.

Le ministère de l'Emploi affirme que la pension moyenne s'élève à 1 106 € mensuels, en augmentation de 3,4 % sur un an. Mais plus de trois millions de retraité-e-s perçoivent moins de 400 € par mois.

Bons comptes Agirc-Arrco

Le déficit devrait s'établir à 0,2 milliard sur 78 milliards de dépenses pour près de 13 millions de retraité-e-s. **C'est beaucoup moins que le déficit prévu à 2,3 milliards**, ce sera épongé avec le 1,5 milliard d'intérêts des 62,5 milliards de réserves. Les causes de cette rapide amélioration ne sont pas principalement les économies draconniennes de « l'accord de 2015 » de gel des pensions et d'incitation à partir plus tard, **c'est surtout l'augmentation de la masse salariale et des recettes**. L'année 2019 s'annonce d'autant mieux que les cotisations vont augmenter.

Et si les cotisations des régimes de base augmentaient, plutôt que de baisser les pensions ? Ce n'est pas la voie choisie par le gouvernement qui exonère de cotisations et ne compense même plus à la sécu !

Les seniors, l'emploi et la retraite

France Stratégie publie un diagnostic inédit des seniors et l'emploi. Depuis 20 ans, le taux d'emploi des seniors augmente, mais il reste inférieur à 30 % en 2017, à comparer aux 42 % en moyenne dans l'Union européenne. Tout est fait pour que le système de retraite incite à partir en retraite plus tard, mais le maintien dans l'emploi nécessite une action préventive sur la qualité de vie au travail.

Retarder la date du départ en retraite, ne pas réduire le temps de travail en fonction des gains de productivité, et faire faire des heures supplémentaires à celles et eux qui ont déjà un emploi, ce sont des outils utilisés pour développer le chômage de masse.

Aménager le capitalisme qui accepterait de payer pour aménager les postes de travail, de ne pas mettre à la porte un vieux pour prendre un jeune plus rentable et moins cher ?

Nous avons une autre solution, le progrès social par un départ en retraite au plus tard à 60 ans, l'embauche de jeunes, le partage du travail par la réduction du temps de travail, sans perte de salaire.

Le rêve de la retraite et la réalité

Une enquête Odoxa révèle le souhait d'un départ à la retraite à 59 ans mais la crainte de devoir reporter jusqu'à 65 ans ! C'est moins que la moyenne européenne : rêve à 61 ans, crainte à 67 ans.

Elle montre aussi, n'en déplaise au gouvernement qui veut le changer, un fort attachement à notre système de retraite, « le meilleur en Europe » pour 43 % des personnes, mais 90 % (78 % des européens) s'inquiètent quant à son avenir, 80 % ne font aucune confiance au gouvernement pour mener une bonne politique de retraites. Ces constats incitent 44 % à penser à une retraite par capitalisation, 37 % à économiser sur un livret et 48 % à vouloir acquérir sa résidence principale.

L'attachement à notre système de retraite est un outil pour la mobilisation contre la retraite à points.



Bercy interdit aux retraité-e-s le 18 décembre

Coûts en EHPAD

La DRESS a publié deux « Etudes et Résultats » fin novembre 2018 :

Les décès en EHPAD concernent 150 000 personnes, soit un quart des décès annuels. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes et sont plus nombreuses en EHPAD. Les décès surviennent à 89 ans en moyenne, après 3,3 ans de vie en EHPAD. Les EHPAD ont majoritairement mis en place des soins palliatifs ou prennent en charge la fin de vie. Pour en savoir plus, clique [ici](#).

Les coûts en EHPAD s'élèvent à au moins 1 850 € mensuels en établissement public, après déduction des allocations et des contributions des obligés alimentaires (enfants) et à 2 420 € pour l'autre moitié des résidents, celle qui vit dans un établissement privé à but lucratif, alors que la pension médiane n'est que de 1 500 €.

Un tiers des résidents puisent dans leur épargne et 11 % en font payer une partie à leur entourage. Près de 10 % envisagent de vendre leur patrimoine. Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

Pour retrouver toutes les expressions de l'UNIRS : <https://solidaires.org/UNIRS-Union-nationale-interprofessionnelle-des-retraite-es-solidaires>

et les notes UNIRS : <https://solidaires.org/-Bulletin-UNIRS>

**Prenez des forces pendant les fêtes, elles seront bien utiles à la rentrée !
Bonnes fêtes à toutes et tous.**